

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC D'EAU POTABLE

Coordonnées du titulaire de la concession à créer

Nom : _____

Prénom : _____

N° et rue : _____

Code postal : _____

Ville : _____

N° de tél portable : _____

N° de tél domicile : _____

Adresse email : _____

Coordonnées de l'interlocuteur du chantier (si différent)

Nom : _____

Prénom : _____

N° de tél portable : _____

Adresse email : _____

Adresse du branchement à réaliser

Rue / lieu : _____

Ville : _____

Références cadastrales : _____

N° du permis de construire : _____

Mise en service du branchement d'eau potable

Date souhaitée pour les travaux de raccordement : _____

☐ branchement assainissement à créer

Si oui, demande de branchement assainissement à faire.

Usages

☐ Maison d'habitation

☐ Habitat collectif - nombre d'appartement : _____

☐ Usage de l'eau à titre professionnel

☐ Commerce

☐ Industrie

☐ Activité agricole

☐ Autre

N° SIRET : _____

CODE NAF : _____

Equipements envisagés

☐ puits, forages

☐ récupération des eaux de pluies

☐ piscine

☐ autre

Pièces à joindre au dossier

☐ copie de l'arrêté du permis de construire

☐ plan de masse du terrain

Je déclare avoir pris connaissance des règlements de l'eau et de l'assainissement de la CCPA (à disposition sur le site internet ou remis en main propre) et déclare accepter les conditions tarifaires en vigueur.

Ville , _____

Date, le _____

Signature : _____

Merci de retourner l'ensemble du dossier à :

Pôle Eau et Assainissement – Pays des Abers CTC Menez Bihan 29860 Bourg-blanc Tél : 02.98.37.66.00 – sea@pays-des-abers.fr

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la collectivité. Les données enregistrées sont conservées 10 années. Elles sont réservées à l'usage de la collectivité et ne pourront être transmises ou vendues. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification, portabilité, limitation du traitement ou suppression des informations vous concernant en contactant le service ou le délégué à la protection des données de la collectivité.